



Levée hypothèque judiciaire

Par **Drew**, le **19/09/2015** à **15:23**

Suite à un procès ,un mandataire a mis une hypothèque judiciaire sur un appartement appartenant en indivision a mon mari sa sœur et sa nièce.depuis ce bien est revenu aux indivision aires suite à un procès ou le mandataire a été débouté et condamné .Nous voulons vendre cet appartement et nous n'arrivons pas à obtenir la main levée de la part du mandataire.Que pouvons nous faire.